

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er novembre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° II-1577

présenté par

Mme Bareigts, Mme Vainqueur-Christophe, Mme Manin, M. Letchimy, M. Carvounas,
M. Jérôme Lambert, Mme Biémouret, Mme Pau-Langevin, M. Bouillon et M. Pueyo

AVANT L'ARTICLE 38**Mission « Outre-mer »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

Programmes	+	-
138 - Emploi Outre-mer	33 000 000	0
123 - Conditions de vie	0	33 000 000
TOTAUX	33 000 000	33 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement d'appel du groupe socialiste vise à interpeller le gouvernement sur la situation environnementale, sociale, financière et institutionnelle de La Réunion en conséquence des difficultés rencontrées par le projet de la Nouvelle Route du Littoral

Afin de permettre la recevabilité financière du présent amendement au titre de l'article 40 de la Constitution il est donc proposé d'abonder l'action 02 du programme 123 à hauteur de 33 millions d'euros en autorisations d'engagement et en crédits de paiement et d'annuler en conséquence 33 millions d'euros en autorisations d'engagement et en crédits de paiement sur l'action 01 du programme 138.